

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº M21- 068217

123936

Autres

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 97 SH

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : TAMER SAID

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : ..... Total des frais engagés : ..... Dhs

Docteur Maha NASSA  
Pneumologue Allergologue

Imp. Communal Angle Rte. d'Azenmhour  
et Bd. Abderrahmane Hay Hassani  
Porte Rte. d'Azenmhour (en face station affiq)  
3ème Etage - Casablanca  
Tél./Fax +212 (0) 22 91 12 12

Cachet du médecin :

Date de consultation : 27 AVR. 2022

Nom et prénom du malade : TAMER Said Age: 54 Ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : gout

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent[e] :

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
AVR. 2022 AVR. 2021	63		10000	 Dr. NASSA pneumologue Allergologue Immeuble de la Clinique d'Azemmour et Bt. Al-Zemmour Angle Rte d'Azemmour Rte Rte d'Al-Zemmour (en face Hay Hassouna) 3ème Etage - Casablanca Tél/Fax : +212 10 33 33 33 33

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	INPE Montant de la Facture
<i>PHARMACIE EL LOTE Mme BENELLOUN NEAMA 313, Bd. Oued Tensift El Oued Casablanca - Tel: 022.91.1835</i>	29/11/89	<i>INPE 092025014 PHARMACIE EL LOTE Mme BENELLOUN NEAMA 313, Bd. Oued Tensift EL OUE Casablanca - Tel: 022.91.1835</i>

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

ANALYSES - RADIographies			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Docteur A. M. NASSA Laboratoire d'Anatomie Pathologique et de Radiologie Rue Hassan II, 3ème étage, 1010 Casablanca Tél: 0524 22 12 12</i>	<i>27 AVR. 2022</i>	<i>Zn8</i>	<i>200,00 Dh.</i>

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## **DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE**

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

Pneumologue  
Spécialiste de la  
respiratoire  
Asthme, Tuberculose

GTIN 1890111248882  
LOT 1B10800  
EXP 07/2023  
S/N 12632077606087

PPV: 189 DH 50



أخصائية أمراض الجهاز التنفسي،  
أمراض الصدر والحساسية،  
الربو، داء السل، الإقلاع عن التدخين  
التشخيص بالمنظار

Cat

27 AVR. 2022

الدار البيضاء، في

Mr - Mme :

TATER

Said

foracort 200 spuf

180550 Mouffé x 2/5  
S.Y.

De neuf à toute op. lui

PHARMACIE EL LOTT  
Mme. BENJELLOUN NEAMA  
313, Bd. Oued Tensift El Oulfa  
Casablanca - Tel: 022.91.00.77

Docteur Maha NASSAF  
Pneumologue et Microbiologiste  
Immeuble communal route d'Azemour, Hay Hassani,  
Porte route d'Azemour (en face station Afriquia),  
Sidi Bennour, Casablanca, Maroc 10100  
Tél./Fax : +212 (0) 522 91 12 12 - E-mail : nassafpneumo@gmail.com

Pneumologue Allergologue

Spécialiste des maladies de l'appareil respiratoire, Maladies allergologiques, Asthme, Tuberculose, Sevrage tabagique, Bronchoscopie



أخصائية أمراض الجهاز التنفسي،  
أمراض الصدر والحساسية،  
الربو، داء السل، الإقلاع عن التدخين  
التشخيص بالمنظار

27 AVR. 2022

Casablanca, le..... الدار البيضاء، في

Mr - Mme : TADER Saïd

Radiographie thorax face

Diagnose thoracique.

- Syndrome toux hipo basal droit.
- Goussent du coté de la coto-dysphénie gauche.
- Rappat radio Keppe

Docteur Maha NASSAF  
Pneumologue Allergologue  
Immeuble Communal Angle Route Azemour et Bd. Sidi Abderrahman, Hay Hassani, Casablanca,  
Porte Route Azemour (en face station Afriquia), 3<sup>ème</sup> étage  
Tél./Fax : +212 (0) 522 91 12 12 - E-mail : nassafpneumo@gmail.com

**Pneumologue Allergologue**

Spécialiste des maladies de l'appareil respiratoire, Maladies allergologiques, Asthme, Tuberculose, Sevrage tabagique, Bronchoscopie



أخصائية أمراض الجهاز التنفسي،  
أمراض الصدر والحساسية،  
الربو، داء السل، الإقلاع عن التدخين  
التشخيص بالمنظار

Casablanca, le ..... 27 AVR. 2022 ..... الدار البيضاء، في

Mr - Mme :

TAYER Said

Regu

Padiographie torax face 200,00 DA.

~~Doctor Maha NASSAF  
Pneumologue Allergologue  
Institut de la Santé et de la Recherche Médicale (ISRM) - Casablanca  
Tél./Fax : +212 (0) 522 91 12 12 - E-mail : nassafpneumo@gmail.com~~